



Le Président

RENOUVELLEMENT DU SOUTIEN DU GROUPE BOUYGUES AU PACTE MONDIAL DE L'ONU

Depuis le 8 décembre 2006, l'ensemble des cinq métiers du groupe Bouygues ainsi que la maison mère sont adhérentes au Pacte mondial de l'ONU.

Par cette adhésion, Bouygues s'engage à adopter, promouvoir et faire respecter un ensemble de règles fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Cet engagement s'est notamment traduit par la publication et la diffusion à l'ensemble des collaborateurs d'un code d'éthique reprenant ces principes.

La démarche développement durable du groupe Bouygues s'est approfondie en 2009. Notre politique carbone s'est amplifiée avec le déploiement d'un logiciel spécifique de calcul des émissions de gaz à effet de serre (CarbonEco®) ainsi qu'une sensibilisation accrue de nos managers aux enjeux du Carbone. Nous avons également poursuivi notre politique d'écoute à l'égard des parties prenantes en publiant un *Vademecum* de nos relations avec les ONG et associations.

Les efforts, que nous allons poursuivre, correspondent pour la plupart aux 10 principes du Pacte Mondial. L'ensemble de nos métiers ont défini des indicateurs clés de suivi de leur politique de développement durable. Chez Bouygues SA, une direction du développement durable entretient une dynamique d'amélioration continue et pilote plusieurs projets transversaux : éco-conception des bâtiments, stratégie Carbone, Qualité-Sécurité-Environnement, reporting extra-financier, achats responsables.

En tant que Président-directeur général, je renouvelle ainsi mon soutien à la démarche du Pacte mondial de l'ONU, vecteur de progrès pour l'ensemble de nos métiers.

Le 23 novembre 2009,

Martin BOUYGUES



Le 23 novembre 2009

COMMUNICATION SUR LE PROGRES BOUYGUES SA

NOVEMBRE 2008 – NOVEMBRE 2009

Bouygues est un groupe fortement décentralisé opérant dans deux grands secteurs : la construction, et les Télécoms Médias. En conséquent, les enjeux de développement durable du groupe diffèrent selon ses métiers et les politiques doivent s'adapter à ces spécificités. Les indicateurs extra-financiers ne sont ainsi pas consolidés au niveau du Groupe, à l'exception d'indicateurs RH n'entrant pas dans le champ direct de la RSE (nombre de collaborateurs total, âge moyen etc.)

Bouygues SA, la société mère, pilote toutefois certains projets transversaux et entretient une dynamique de progrès fondée sur le partage des bonnes pratiques. Les projets abordés dans la COP 2008 concernent ainsi la stratégie carbone et la diminution des émissions de GES d'une part, la politique fournisseurs d'autre part. En 2009, ces projets transverses ont connu une forte accélération.

Stratégie Carbone

CarbonEco® (principes 7, 8, 9)

Le Groupe Bouygues a lancé en 2008 le logiciel CarbonEco (Cf Cop 2008), destiné calculer le bilan carbone de projets et d'unités opérationnelles. Un autre logiciel, EcoLogiciel, a été déployé pour les filiales routières.

En 2009, le Groupe a poursuivi sa démarche en établissant les règles de sa comptabilité carbone. Cette comptabilité suit les règles du GHG Protocol et de la norme Iso 14 064 et permettra une consolidation des données d'émissions de gaz à effet de serre pour 2011. Un argumentaire commercial est apporté au client, reliant les économies potentielles de CO2 réalisées à un gain commercial, particulièrement amplifié dans l'optique d'une augmentation probable des cours du pétrole.

Résultats 2009 : les propositions de variantes issues d'EcoLogiciel aux clients ont d'ores et déjà permis d'éviter les émissions de 15 000 tonnes d'équivalent CO2.

Module éco-conduite et parc automobile (principes 8,9)

Résultats : déployé en 2008 (cf CoP 2008), le module d'apprentissage en ligne à l'éco-conduite SCOPE3 associé à une campagne de sensibilisation et à un renouvellement du parc de véhicules de fonction moins émetteur de CO2 (choix des motorisations Diesel les plus basses dans chaque catégorie) ont permis une diminution des émissions de gaz à effet de serre du parc automobile de 5%.

Deux autres initiatives ont été lancées en 2009 (**principes 7,8 9**) :

- Le « Défi Vert » : une lettre d'information mail personnalisée à destination des collaborateurs ayant un véhicule professionnel.

Elle présente au collaborateur sa consommation de carburant trimestrielle, ses émissions CO2 liées, sa consommation au 100 Km et lui permet de comparer ses performances individuelles à celles d'autres conducteurs du Groupe ayant le même type de véhicule professionnel. Ainsi, ils pourront trimestriellement améliorer leurs performances et participer ainsi aux efforts de réduction des émissions de la flotte automobile du Groupe. Ce Défi vert concerne 10 000 véhicules professionnels.

- La mission véhicule électrique gouvernementale : associé à d'autres entreprises du CAC 40, Bouygues va passer une commande groupée de véhicules électriques. Pour le groupe, un millier environ de véhicules vont ainsi intégrer à titre expérimentale le parc professionnel.

Bypedia (**principe 9**)

Développé en 2008 (cf CoP 2008), le groupe a lancé en 2009 *Bypedia*, un site extranet collaboratif spécialement consacré au développement durable et à la construction durable. *Bypedia*, ouvert à l'ensemble des collaborateurs de Bouygues ainsi qu'à certains partenaires et prestataires, fonctionne selon les principes du web 2.0 (wikis, forums, auto-régulation) et a été développé intégralement en interne. *Bypedia* compte à fin novembre 4 000 membres inscrits, ainsi qu'une vingtaine de groupe de travail en ligne.

Objectifs pour 2010 : les bénéfices attendus de cet outil sont une meilleure réactivité et un plus grand partage de l'information relative aux enjeux du développement durable dans le Groupe.

Politique sous-traitants et fournisseurs

Vademecum relations associations et ONG (**principes 1, 2, 8, 10**)

Bouygues a publié en interne en 2009 une charte définissant la politique du groupe en matière de partenariats avec les associations et ONG. L'objectif de ce vademecum est d'encourager ce type de relations dans une optique gagnant / gagnant. Il comprend six parties :

- Définitions préalables
- Un partenariat, pour quoi faire? Intérêts des deux parties
- Idées de champs d'actions
- Les risques possibles
 - Pour l'entreprise
 - Pour l'ONG
- Sept conseils pour un partenariat réussi
 - Identifier les enjeux et cibler le projet d'entreprise
 - Sélectionner le partenaire adéquat
 - Dialoguer avec l'association tout au long du processus
 - Calculer l'investissement
 - Formaliser les engagements
 - Impliquer l'association dans la mise en œuvre du partenariat

- Mesurer les résultats et évaluer le partenariat
- Annexe : typologie des ONG, liens et externes et exemples

Outil d'évaluation des fournisseurs **(principes 1 à 6, 10)**

Déployée en 2008 et reprenant notamment l'ensemble des principes 1 à 6 du pacte mondial, la charte RSE a été systématiquement jointe aux contrats-cadre du Groupe. L'outil d'évaluation des fournisseurs a permis l'instauration d'une base de données d'évaluation de plus de 400 fournisseurs en 2009. Cette base de donnée est commune à l'ensemble des filiales du Groupe.

Pour en savoir plus :

Le site institutionnel du Groupe

<http://www.bouygues.com/fr/developpement/index.asp>

Le portail développement durable

<http://www.construirenotreavenir.com>

Les sites développement durable des Métiers du Groupe :

Bouygues Construction

<http://www.bouygues-construction.com/9i/developpement-durable.html>

Bouygues Immobilier

<http://www.developpementdurable-bouyguesimmobilier.com/>

Colas :

<http://www.colas.com/colas-fr/developpement-durable-940018.html>

TF1 - Ushuaïa

<http://www.ushuaia.com/>

Bouygues Telecom

http://www.institutionnel.bouyguetelecom.fr/developpement_durable